

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON

## SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de  
conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 15  
Procurations : 8  
Votants : 23  
Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boujan sur Libron, régulièrement convoqué, s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire en session ordinaire.

Date de convocation du conseil municipal : 5 avril 2024.

Etaient présents : Gérard ABELLA, Jean-Emmanuel LONG, Bernadette FARO-TAURINES, René ARGELIES, Edith JOFFRE, Jean-François JACQUET, Sylvie ALBERT, Sylviane LORIZ GOMEZ, Pierrette CASSAN, Christiane ENJALBY, Philippe ENJERLIC, Frédéric BONHUIL SABOT, Stéphane DUIVON, Mélanie LEGRAND, Dominique VIEREN

Absents représentés : Geneviève PLARD (Sylviane LORIZ GOMEZ), Arnaud JAMME SERRES (Mélanie LEGRAND), Sandrine GIL (Sylvie ALBERT), Alexandre MORLA (Philippe ENJERLIC), Sylvie FERREIRA (Jean-Emmanuel LONG), Olivier LACROIX (Stéphane DUIVON), Julia SIMAEYS (Gérard ABELLA), Alexandre DUMOULIN (Dominique VIEREN)

Secrétaire de séance : Sylvie ALBERT

---

### DELIBERATION N°20

---

#### **OBJET : DENOMINATION DE L'ESPACE SITUE A L'INTERSECTION DE LA RUE DE LA MAIRIE ET DU BOULEVARD PASTEUR – PARCELLE SECTION AI 60**

---

M. le Maire rappelle au conseil municipal l'acquisition en 2022 de la parcelle section AI 60 sis 2 Boulevard Pasteur dans le cadre d'une opération de requalification du centre ancien. Cette parcelle de terrain désormais nue fait l'objet de travaux d'aménagement qui comprennent la création de places de stationnement et d'espaces végétalisés.

Il indique qu'il y aurait lieu de dénommer ce nouvel espace en hommage à une personnalité boujanaise, Michèle DOMENECH.

Michèle DOMENECH née HEREDIA le 10 mai 1913 dans la province de Valence (Espagne) a épousé en 1930 Marc DOMENECH, ouvrier agricole à Boujan sur Libron.

Elle s'est particulièrement distinguée par ses activités clandestines au sein de la Résistance durant la 2<sup>de</sup> guerre mondiale.

Grièvement blessée aux yeux lors d'une manifestation en 1950, Michèle DOMENECH restera aveugle malgré de multiples interventions chirurgicales.

Titulaire de la carte de combattant volontaire de la Résistance, de la médaille du Mérite civil et militaire, elle est décorée de la légion d'honneur par Jean Claude GAYSSOT le 19 mai 2000. Elle est à ce jour la seule femme boujanaise à avoir reçu cette distinction. Elle décède le 22 septembre 2003 à Boujan sur Libron.

M. le Maire propose au conseil municipal la dénomination suivante : « Espace Michèle DOMENECH ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,  
**ADOpte** la dénomination proposée « Espace Michèle DOMENECH »

Fait et délibéré à Boujan sur Libron, les jours, mois et an susdits.

**Le Maire**  
**Gérard ABELLA**



Le Maire,  
CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
INFORME qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 29/11/83 concernant les relations  
entre l'administration et les usagers (art. 9 du JO du 03/12/83) modifiant le décret  
65-25 du 11/01/65 relatif aux délais de recours contentieux en matière  
administrative (art. 1-A16), la présente délibération peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente publication.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours  
citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Transmis au représentant de l'Etat le : 12 avril 2024  
Affiché et publié le : 12 avril 2024



Le Maire  
Gérard ABELLA